



Auch, le 05 octobre 2010
N/Réf : FL/FB 10-10-53

A l'attention de Jean-Michel Lemétayer,
Président de la FNSEA

Lettre ouverte : Pluralisme et respect mutuel

Monsieur le Président,

Dans un courrier interne à la FNSEA qui a été largement publié via internet et les journaux de votre réseau, vous revenez sur les événements du SPACE. Par des mots empreints de violence, vous entendez réduire les syndicats adverses à un rôle de destruction et ainsi à leur nier tout crédit. Quelle hypocrisie ! Il est en effet facile de blâmer, de critiquer les débordements proférés par les autres. Mais venant d'un dirigeant d'une organisation qui n'est pas vierge de tout débordement, c'est plutôt mal venu (1999 – destruction du bureau du Ministre de l'environnement au ministère ; 2008 actions des laitiers dans les supermarchés, entre autres exemples). Et vous continuez : « *on n'a jamais vu SUD casser le stand de la CGT* ». C'est vrai, mais simplement parce que la CGT n'a jamais demandé la baisse du SMIC !

La provocation atteint son paroxysme lorsque vous affirmez respecter le pluralisme syndical et estimez que celui-ci est appliqué dans toutes les instances publiques. **Quelle mauvaise foi quand on voit la manière dont le syndicat dont vous êtes le président assure une quasi hégémonie avec une représentation sans rapport avec la réalité syndicale ! Cette réalité est que le syndicalisme majoritaire est constitué de deux syndicats d'exploitants agricoles, les JA et la FNSEA, chacun pesant 26,5% des voix des agriculteurs français !**

Ces deux syndicats et leurs satellites occupent par exemple 80 % des sièges alloués aux syndicats agricoles au Conseil Economique, Social et Environnemental. Est-ce cela le respect de la démocratie et du pluralisme syndical ? D'autant plus que ces sièges sont souvent vides ! Lors de la récente réforme qui a retiré des sièges à l'agriculture, vous avez réussi à faire supprimer 2 sièges aux minoritaires, qui deviennent encore plus sous-représentés.

Pourquoi plus de 40 % des agriculteurs qui ont exprimé leur suffrage lors des élections professionnelles de 2007 ne sont-ils représentés au sein de leurs instances professionnelles qu'à hauteur de 10 %⁽¹⁾ ? Et encore moins à l'APCA puisqu'ils ne sont représentés que par 3 % des voix !

Concernant la négociation collective, la FNSEA méprise totalement les autres syndicats, eux aussi constitués par des employeurs, puisque par le fait du Prince (pas vraiment démocratique) elle assure à 100 % la représentation des employeurs en agriculture dans toutes les instances de dialogue social. Elle a en 2002 créé à sa main **l'association PROVEA** dont le siège et le standard téléphonique sont ceux de la FNSEA. Celle-ci collecte une cotisation rendue obligatoire de 0,20 % de la masse salariale agricole (environ 10 millions d'€ par an) payée par tous les employeurs. Quelle est l'utilisation de ces fonds sans aucun contrôle ? Nous savons que 25 % sont rétrocédés aux syndicats de salariés, mais pour les 75 % restants, seule la FNSEA le sait.

Coordination Rurale

BP 50590 – 1 Impasse Marc Chagall – 32022 AUCH cedex 9
Tél. : 05 62 60 14 96 – Fax : 05 62 60 14 31 – Mobile : 06 88 05 13 75 – E-mail : crun@coordinationrurale.fr
Site : www.coordinationrurale.fr

La culture de la Terre pour nourrir les Hommes

M. Lemétayer, vous affirmez n'avoir jamais fermé la porte au dialogue, y compris dans le dossier très sensible de la représentation des producteurs au sein de l'interprofession laitière. Dans ce cas, **pourquoi avez-vous demandé publiquement à M. Barnier, alors ministre de l'Agriculture, de ne pas ouvrir les interprofessions ?** Faut-il rappeler en effet que vous avez déclaré lors du congrès de la FNPL en avril 2008 : « *En son temps, j'avais convaincu Jean Glavany sur cette question du pluralisme* » et « *Je vous le dis avec solennité, Monsieur le Ministre : n'en profitez pas pour poser le débat, aussi inutile que contreproductif, de la participation des syndicats minoritaires dans le collège de la production* ».

Vous présentez les interprofessions comme « une richesse de notre démocratie politique, économique et sociale ». Parlons-en ! Les interprofessions sont censées réunir les représentants des producteurs et des transformateurs. Prenons l'exemple du CNIEL. Face à la transformation (FNCL/FNIL), un seul syndicat représente les producteurs de lait : la FNPL (émanation de votre syndicat). Non seulement, elle ne représente qu'environ un producteur sur deux, mais en plus, **près du tiers de ses dirigeants sont aussi dirigeants de coopératives**. Des postes de droit sont même réservés à la FNCL, représentation des coopératives transformatrices de lait, tant au sein du Conseil d'Administration que du Bureau de la FNPL... Démocratie politique dites-vous ? Pour nous, c'est de la manipulation politique !

Lorsque vous rappelez que **les interprofessions sont des instances de droit privé et que la FNSEA n'y siège pas, vous êtes d'une hypocrisie totale** : la FNPL n'est-elle pas adhérente de la FNSEA ? Et ce, pour la modique somme de près de 400 000 € en 2008 ? Si la FNPL n'est pas la FNSEA, pourquoi l'OPL, également syndicat de producteurs laitiers, ne pourrait-elle pas siéger au même titre que cette FNPL ? Car ce n'est pas la CR qui demande à siéger au CNIEL, mais bel et bien l'OPL, qui a pourtant reçu une fin de non recevoir lors de ses demandes réitérées d'entrer au CNIEL.

Beaucoup se demandent comment les agriculteurs français, dotés de tant d'atouts, ont pu se mettre dans une situation aussi catastrophique. La réponse réside dans ce comportement hégémonique et cogestionnaire. La responsabilité ne peut pas en incomber aux seuls responsables politiques qui ont, par le fait des alternances, beaucoup varié au cours des 30 dernières années. **Le fil conducteur est bien celui de décennies de syndicalisme totalitaire qui a imposé sa politique agricole et agroalimentaire**. Si la cogestion est par essence discrète, elle avait été outrageusement affichée par D. Bussereau, ancien ministre de l'Agriculture, qui avait déclaré être allé « prendre sa feuille de route » à la FNSEA lors de sa prise de fonction !

C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous vous considérons, en tant que Président de ce syndicat, comme responsable de la situation actuelle de l'agriculture française et de la disparition de tant d'agriculteurs. Devant un tel échec, il nous semble d'autant plus regrettable que vous fermiez à ce point la porte aux visions différentes que portent les syndicats minoritaires.

François Lucas
Président de la Coordination Rurale

⁽¹⁾ Compte des sièges détenus par la FNSEA et les JA pour les exploitants, retraités, MSA, Coopération, Crédit agricole opposé au nombre de sièges détenus par les autres syndicats pour les mêmes catégories.

Coordination Rurale

BP 50590 – 1 Impasse Marc Chagall – 32022 AUCH cedex 9

Tél. : 05 62 60 14 96 – Fax : 05 62 60 14 31 – Mobile : 06 88 05 13 75 – E-mail : crun@coordinationrurale.fr

Site : www.coordinationrurale.fr